

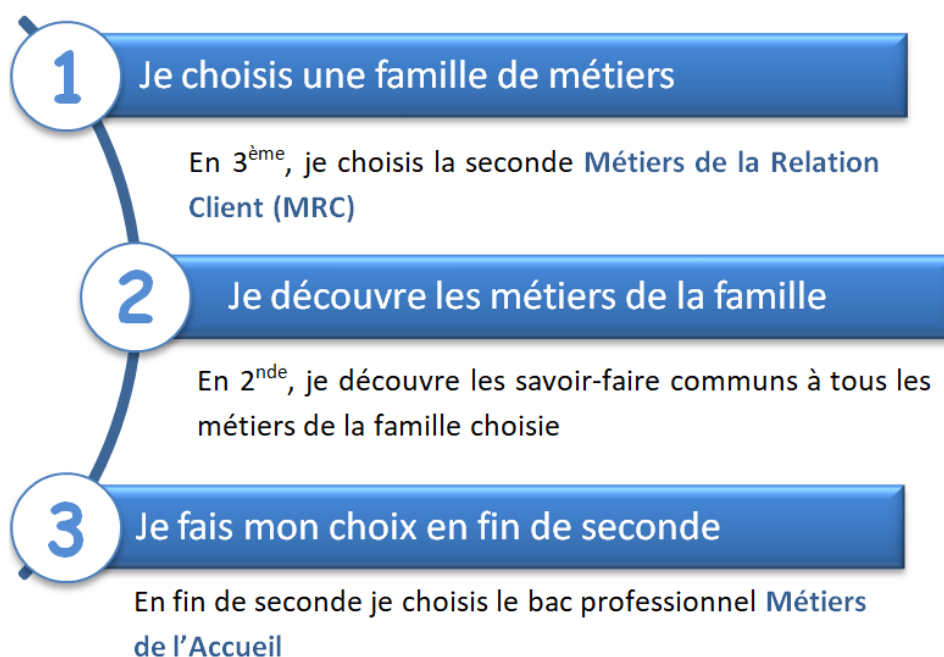
Pour qui ?

Le baccalauréat Métiers de l'Accueil forme des professionnels chargés de l'accueil dans toute organisation recevant du public (clients, usagers ou visiteurs) dans un esprit de service et capables de réaliser aussi bien les opérations commerciales (vente de services ou de produits) que les tâches administratives liées à cet accueil. Le personnel chargé de l'accueil est en position d'interface directement avec les publics accueillis, mais aussi entre les services de l'organisation, ceux d'autres organisations partenaires et/ou prestataires.

Comment y accéder ?

Ce bac pro se prépare en trois ans après la classe de troisième. Depuis la rentrée 2019, son accès est modifié. Les élèves entrent désormais en classe de **Seconde professionnelle Métiers de la Relation Client (2MRC)**.

Seconde famille de Métiers de la Relation Client (MRC)



Pour poursuivre en bac pro Métiers de l'accueil, l'élève de troisième devra choisir une seconde professionnelle Métiers de la Relation client (MRC).

La seconde MRC regroupe les métiers de la vente, du commerce et de l'accueil.

L'idée est de permettre à l'élève de découvrir les compétences professionnelles de ces différents métiers et de faire son choix professionnel en fin d'année de seconde.

L'élève pourra alors choisir de poursuivre en :

- Bac Pro Métiers de l'Accueil
- Bac Pro Métiers du commerce et de la vente – Option A : animation et gestion de l'espace commercial
- Bac Pro Métiers du commerce et de la vente – Option B : prospection clientèle et valorisation de l'offre commerciale (non proposé au lycée Joliot-Curie)

Les matières



Enseignement général

	2nde	1ère	Tale
▶ Français, Hist-Géo, EMC *	3 h 30	3 h 00	3 h 00
▶ Mathématiques *	1 h 30	2 h 00	1 h 30
▶ Langue vivante A	2 h 00	2 h 00	2 h 00
▶ Langue vivante B	1 h 30	1 h 30	1 h 30
▶ EPS	2 h 30	2 h 30	2 h 30
▶ Arts appliqués	1 h 00	1 h 00	1 h 00

* Dont 1 heure de co-intervention

Enseignement professionnel

▶ Économie-Droit	1 h 00
▶ Prévention-Santé-Environnement	1 h 00
▶ Spécialité choisie *	13 h 00

* Dont 2 heures de co-intervention

Une façon différente d'apprendre :

▶ Le Chef d'œuvre

L'élève devra réaliser en classe de première et de terminale un projet utilisant des compétences professionnelles mais également issues de l'enseignement général (par exemple création d'une mini-entreprise).

Ce chef d'œuvre peut être individuel ou collectif et sera présenté à l'examen en Terminale.

▶ **L'accompagnement personnalisé**

Il permet d'individualiser la formation de l'élève. Il vise à consolider les compétences, à apporter une aide méthodologique ou encore à préparer l'orientation de l'élève.

▶ **La co-intervention**

Tous les élèves bénéficient de deux heures par semaines en co-intervention. Durant ces heures, deux enseignants interviennent en même temps dans la classe : un professeur de mathématiques ou de français et un professeur d'enseignement professionnel. Le cours construit par les deux professeurs utilisera des compétences professionnelles et générales mises en application dans une situation professionnelle donnée.

L'intérêt est de montrer l'importance de l'enseignement général dans l'activité professionnelle du futur diplômé.

Les PFMP

Les périodes de formations en milieu professionnel (PFMP) ne sont pas de "simples stages".

Ces PFMP permettront à l'élève d'acquérir une meilleure connaissance du monde professionnel, de développer des compétences professionnelles (construction d'un passeport professionnel) et de s'intégrer plus facilement à une équipe de travail

Ces PFMP sont évaluées soit sous forme de contrôle en cours de formation (CCF) soit directement par le tuteur en milieu professionnel.

Sur les 3 années de formations, pour pouvoir valider sa formation, l'élève doit réaliser obligatoirement 22 semaines de PFMP au total, réparties généralement de la manière suivante :

- 6 semaines en Seconde
- 8 semaines en Première
- 8 semaines en Terminale (apprentissage possible)

Les métiers

Les métiers visés sont multiples. Le titulaire de ce diplôme peut exercer ses activités au sein d'organisations très diverses

Entreprises offrant des services marchands	Entreprises offrant des services non marchands
<ul style="list-style-type: none">▶ Grande distribution▶ Entreprises de transports▶ Banques, compagnies d'assurances, mutuelles de santé▶ Agences immobilières▶ La Poste, sociétés de téléphonie▶ Services aux particuliers : Agences de voyages, hôtels, réparation ou location de véhicules, centres de loisirs, etc.▶ Services aux entreprises : Centres	<ul style="list-style-type: none">▶ Collectivités locales▶ Organismes de Sécurité Sociale▶ Établissements scolaires▶ Établissements de santé▶ Trésor public▶ Offices de tourisme▶ Associations diverses▶ Etc.

<ul style="list-style-type: none">▶ d'appels téléphoniques, entreprises de▶ travail temporaire, agences spécialisées▶ dans l'événementiel, etc.▶ Etc.	
--	--

La poursuite d'études

Même si l'insertion professionnelle est possible, une poursuite d'études vers le BTS est conseillée.

Exemples :

- ▶ BTS Gestion de la PME (*préparé au lycée Joliot Curie*)
- ▶ BTS Négociation et Digitalisation de la Relation Client (*préparé au lycée Joliot Curie*)
- ▶ BTS Tourisme
- ▶ BTS Management Commercial Opérationnel

Ressources

- ▶ Onisep :
 - Seconde MRC : <http://www.onisep.fr/Ressources/Univers-Formation/Formations/Lycees/Classe-de-seconde-pro-Metiers-de-la-relation-client>
 - Bac pro Métiers de l'Accueil : <http://www.onisep.fr/Ressources/Univers-Formation/Formations/Lycees/Bac-pro-Metiers-de-l-accueil-ex-bac-pro-Accueil-relation-clients-et-usagers>
- ▶ Plaquette lycée